

# Règlement intérieur du club d'échecs de Bourgueil

## Article 1 : Champ d'application.

Ce présent règlement s'applique à l'ensemble des adhérents du CLUB ECHECS, ainsi qu'aux invités éventuels.

## Article 2 : Les inscriptions

La saison active débute au mois de septembre.

Tout adhérent devra remplir une fiche d'inscription, acquitter sa cotisation annuelle et remettre éventuellement un certificat médical si la Fédération l'exige, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile.

## Article 3 : Les adhérents mineurs.

Le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'animateur.

En cas d'absence de l'animateur quinze minutes après l'horaire normal du cours, l'activité est annulée.

Le responsable de l'enfant doit être présent à la fin de l'horaire prévu.

La responsabilité du CLUB ECHECS se limite aux heures de cours.

## Article 4 : Au cours de l'animation

Que ce soit dans les locaux du club, ou en déplacement, l'adhérent doit :

- Appliquer les consignes édictées en matière de sécurité,
- Avoir un comportement sociable, se dispenser de courir ou de faire du bruit,
- Ne pas perturber l'activité,
- Veiller à ses objets personnels, en cas de perte ou de vol, le CLUB ECHECS décline toute responsabilité,
- Respecter l'ordre et la propreté des locaux,
- Ranger et maintenir en bon état le matériel et le mobilier,
- S'abstenir de fumer dans les locaux,
- Ne pas apporter ni consommer de boissons alcoolisées, sauf autorisation exceptionnelle du président de l'association.

## Article 5 : Droit à l'image.

Sauf avis contraire, notifié par écrit, le CLUB ECHECS se réserve le droit de publier des photos dans le but de promouvoir l'activité de l'association.

## Article 6 : Les sanctions

Un adhérent peut être exclu temporairement ou définitivement si son comportement n'est pas compatible avec les statuts et le règlement intérieur de l'association.

Le présent règlement intérieur a été adopté par l'Assemblée générale du 13 juin 2015.

*Le président et le secrétaire de l'association ont apposé leur visa sur l'original conservé au club.*